

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce sixième jour de septembre 2017 (06/09/2017) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Guy Dessureault Serge Trudel
Marjolaine Guérin Gaétan Beauchesne
Sont absents : Marlène Doucet - Robert Doucet - Robert Tessier

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Sylvie Genois, secrétaire-trésorière est aussi présente.

Résolution 2017-09-127 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 août 2017.
4. Adoption des ratifications du comité de gestion du camping.
5. Présentation des comptes.
6. Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil.
7. Nomination maire suppléant.
8. Tarif de rémunération du personnel électoral.
9. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Permis.
10. Demande dérogation mineure.
11. Contrat de déneigement.
12. Mandater une firme pour étude installation septique (bureau municipale).
13. Demande d'aide financière - Club Quad nivelage.
14. Dépôt soumission travaux Chemin Lac Vlimeux.
15. Dépôt soumission remplacement de la pompe du puits #1.
16. Varia -
17. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-128 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 02 août 2017

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 août 2017 tel que rédigé.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-129 Adoption des ratifications du comité de gestion du camping

Il est proposé par Marjolaine Guérin
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu de ratifier les décisions du comité de gestion du camping contenu au procès-verbal du 22 août 2017 (résolutions 2017-08-061 à 2017-08-068 inclusivement).

-Adoptée-

Résolution 2017-09-130 Présentations des comptes à payer

ATTENDU que pour l'approbation des comptes à payer du mois d'aout 2017 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu que des comptes au montant 64 875.38\$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 64 875.38\$ sont disponible en date du 06 septembre 2017.

Sylvie Genois
Secrétaire-trésorière

19 HEURES 06 : ARRIVÉ DE MARLÈNE DOUCET

Résolution 2017-09-131 Modification du calendrier des séances ordinaires du conseil

ATTENDU que l'élection générale municipale se tiendra le 5 novembre 2017;
ATTENDU que dans le calendrier des séances ordinaires, la séance est prévue pour le 01 novembre 2017;
ATTENDU que le nouveau conseil municipal ne sera pas élu au 01 novembre 2017.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu de reporter la séance ordinaire du 01 novembre au 15 novembre 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-132 Nomination maire suppléant

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu de nommer Robert Doucet maire suppléant jusqu'au 04 octobre 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-133 Tarif de rémunération du personnel électoral

Il est proposé par Marjolaine Guérin
appuyé par Gaétan Beauchesne
et résolu que pour le scrutin anticipé du 29 octobre 2017 ainsi que pour le scrutin du 05 novembre 2017 le taux horaire sera de 11.25\$ pour l'employé agent réviseur à la commission de révision.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-134 Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment - Permis

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois d'août 2017.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-135 Demande de dérogation mineure

ATTENDU la demande de dérogation mineure à l'article 9.2 du règlement #2015-07-003 relatif au règlement de zonage, construction garage/entrepôt, par le requérant Gaston Girard au 423, Route Ducharme;
ATTENDU l'avis du comité consultatif d'urbanisme qui recommande d'accepter la demande de dérogation au conseil en date du 17 août 2017;
ATTENDU l'avis public émis le 16 août 2017.
Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Serge Trudel
et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure pour le 423, Route Ducharme, à la condition que le mot entrepôt soit retiré de cette demande.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-136 Contrat de déneigement

Il est proposé par Serge Trudel
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu ce qui suit :

- demander des soumissions publiques par le biais du site électronique du gouvernement (SEAO) pour le contrat de déneigement des chemins, des stationnements, des bornes sèches, des accès aux puits d'alimentation, des bornes fontaines et de l'entrée principale du bureau municipal pour une durée de 3 ans;
- de mandater Patrice Bédard, Ing. chargé de projets de la MRC de Mékinac à préparer le document d'appel d'offres pour ce contrat de déneigement.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-137 Mandater une firme pour étude installation septique (bureau municipal)

Il est proposé par Gaétan Beauchesne
appuyé par Marjolaine Guérin
et résolu de mandater la firme NORDIKeau de Trois-Rivières pour l'étude de l'installation septique du bureau municipal.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-138 Demande d'aide financière - Club Quad nivelage

ATTENDU que le Club Quad Mékinac (2011) désire faire niveler le sentier Quad reliant le village de St-Roch-de-Mékinac au chemin Joseph St-Amant ;

ATTENDU que le Club Quad Mékinac (2011) demande une aide financière pour effectuer ces travaux.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Mme Marjolaine Guérin

et résolu d'autoriser une aide financière de 300\$ pour ces travaux.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-139 Dépôt soumission travaux Chemin Lac Vlimeux

ATTENDU que la Municipalité a procédé par appel d'offres auprès de deux (2) soumissionnaires pour la réfection du chemin du lac Vlimeux;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offre.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Marjolaine Guérin

et résolu d'accepter la soumission des Foresteries SN Doucet Inc. pour l'exécution des travaux de la réfection du chemin du lac Vlimeux au coût de 24 995.57\$ taxes incluses.

-Adoptée-

Résolution 2017-09-140 Dépôt soumission remplacement de la pompe du puits #1.

ATTENDU que la Municipalité a procédé par appel d'offres auprès de deux (2) soumissionnaires pour le remplacement de la pompe du puits #1;

ATTENDU qu'un seul soumissionnaire a répondu à l'appel d'offre.

Il est proposé par Serge Trudel

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu d'accepter la soumission de R.J. Lévesque & Fils au montant de 37 519.79\$ taxes incluses pour le remplacement de la pompe au puits #1.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé par Marjolaine Guérin. Il est 19 heures 45.

Guy Dessureault, maire

Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal